

## **dissertation sur la royauté aux temps féodaux**

Par **dani**, le **11/11/2010 à 20:46**

Bonjour j'ai une dissertation à faire, le sujet est: "le roi dans la pyramide féodale Xème-XIIème siècle"

Ma problématique est la suivante: Quel est la place du roi dans la pyramide féodale?

Mon plan est le suivant:

I- Le roi au sommet de la pyramide féodale

A- Un seigneur parmi les seigneurs

B-Une puissance des princes territoriaux

II- Le roi affirmant son autorité

A-le roi rend la justice

B-Le roi et la suzeraineté

Alors voilà je voudrais avoir votre avis sur mon plan, a-t-il un défaut? pensez-vous que j'ai fait un hors sujet?

merci

Par **yanos**, le **12/11/2010 à 08:13**

Bonjour,

Attention, relis bien ton cours et les manuels. Le roi, du Xe au XI<sup>e</sup>, n'est absolument pas au sommet de la hiérarchie féodale. De plus, tu te contredis lorsque tu annonces sa suzeraineté puis en disant que le roi est un seigneur comme un autre.

Fais attention à la datation du sujet : le roi commence-t-il à réaffirmer son autorité avant le XI<sup>e</sup> ?

Retravaille bien ton plan.

Par **daniella**, le **15/11/2010 à 21:30**

Bonsoir,

J'ai le même sujet et je me demandais s'il était hors sujet de parler de l'émergence du pouvoir législatif du roi.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **alex83**, le 15/11/2010 à 22:52

Salut,

Le roi a une influence tellement résiduelle qu'il sera difficile de démontrer que c'est dans cet période que le pouvoir législatif du roi émerge véritablement. Au contraire, il décline considérablement.

Certains Duc et Comtes avaient bien plus de pouvoir et d'influence que le roi qui n'était rien d'autre qu'un suzerain parmi tant d'autres...

Par **yanos**, le 16/11/2010 à 09:51

Absolument d'accord.

Faites attention à la date de la dissert : comment qualifier le pouvoir royal du Xe au XIle et quels sont ses caractères ? Avec ça, vous devriez pouvoir faire une problématique convenable.

Par **erwan34**, le 16/11/2010 à 10:22

la législation du roi débute en 1152 il me semble.

Quand au roi.... ce n'était qu'un seigneur comme on l'a déjà dit auparavant. L'affirmation du roi ne se fait effective qu'à partir de Louis IX et plus particulièrement Louis XI mais c'est bien plus tard!!! (XIIIe et XVe)

Difficile comme sujet...

Par **yanos**, le 16/11/2010 à 11:59

Certes, mais est-ce-que ce pouvoir législatif est, avant le XIle, exécutoire dans tout le royaume ? Son pouvoir législatif est-il souverain ?

il faut que vous qualifiez le pouvoir royal pendant cette période. Ensuite, il ne vous restera plus qu'à trouver les notions qui vous permettront d'étayer le problème.